



AQUARELLE STAGES

Adultes

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

	Public	Jour Activité	Horaire	Durée	Lieu	Cotisation
<input type="checkbox"/>	ADULTES Un Stage	Lundi	13h30 – 18h00	4h30	ATELIER DES ARTS	73 €
<input type="checkbox"/>	ADULTES Formule 2 stages	Lundi	13h30 – 18h00	4h30	ATELIER DES ARTS	140 €

Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).

Validation :

Date :

N° carte :

Préciser date du stage ou des stages :

A REGLER

Adhésion annuelle ASV > 16 ans : 18 €

Cotisation annuelle activité : €

Supplément hors Villebon : 18 €

TOTAL : €

Règlement :

Règlement : Les stages doivent être réglés en totalité au moment de l'inscription

En espèces

Chèque à l'ordre de l'ASV

Chèque vacances ANCV

Quota minimum des inscrits : 6 élèves

RESPONSABLE : Alain Decoodt - ☎ 01 60 14 83 18 / 06 42 14 96 28

ATELIER DES ARTS ASV - ☎ 01 60 14 65 41 - asvatelierdesarts@orange.fr

Voir calendrier joint